

# La Belgique délaisse ses handicapés

**En Belgique, seules 40,7 % des personnes handicapées ont un emploi, selon Eurostat. C'est en dessous de la moyenne européenne.**

Est-ce vraiment une surprise ? Dans l'ensemble des États membres de l'Union européenne, le taux d'emploi des 15-64 ans est plus élevé pour les personnes non-handicapées que pour les personnes handicapées, constate Euro-

stat dans une étude basée sur des chiffres de l'année 2011.

Seules 47,3 % des personnes en situation de handicap ont un travail rémunéré, alors que ce taux d'emploi est de 66,9 % chez les personnes sans handicap, révèle l'office statistique de l'Union européenne, à la veille de la Journée internationale des personnes handicapées, le 3 décembre.

Le Hongrie (23,7 %) et l'Irlande (29,8 %) sont les deux pays qui possèdent les taux d'emploi des personnes handicapées les plus bas. À l'inverse, les meilleurs taux sont constatés en Suède (66,2 %) et au Luxembourg (62,5 %). Quand

à la Belgique, elle se situe légèrement en dessous de la moyenne européenne avec un taux d'emploi des personnes handicapées de 40,7 %.

## Un écart trop grand

La Hongrie est le pays européen qui inclut le moins les personnes en situation de handicap sur le marché du travail, selon Eurostat, que ce soit en chiffre absolu ou en chiffre relatif. Ainsi, la différence entre le taux d'emploi des personnes handicapées (23,7 %) et celui

des personnes sans handicap (61,1 %) s'élève à 37,4 points. Si l'on tient compte de cette

différence, les Pays-Bas font également figure de mauvais élève. Malgré un taux absolu appréciable de 42,7 % de personnes en situation de handicap mise à l'emploi, on y constate une différence de 37,4 points par rapport aux personnes sans handicap ayant un emploi (80,1 %).

L'écart moyen européen est de 19,6 points. Il est de 25,7 points en Belgique. ■

## Même constat pour l'éducation

«**D**es tendances similaires à celles observées sur le marché du travail peuvent être constatées en ce qui concerne l'accès à l'éducation», indique Eurostat. «*En 2011, dans chaque État membre de l'Union européenne pour lequel des données sont disponibles, le taux de participation à la formation tout au long de la vie était plus faible pour les personnes handicapées que pour les personnes non-handicapées âgées de 25 à 64 ans.*»

La Suède est à nouveau le bon élève européen en la matière, selon Eurostat. «*En 2011, les taux de participation à la formation tout au long de la vie étaient quasiment les mêmes pour les personnes handicapées (26,2 %) et pour celles non-handicapées (27,3 %), soit un écart de 1,1 point de pourcentage, là où la moyenne européenne s'élève à 2,8 points.*» La Slovénie, avec un écart de 9,7 points, est

le mauvais élève européen en matière de formation. La Belgique affiche pour sa part un écart de 3,2 points.

Eurostat s'est également penché sur les risques de pauvreté et d'exclusion sociale pour les personnes handicapées, en se basant sur l'année 2013. La Belgique est, là encore, à la traîne au niveau européen, puisque 34,3 % des personnes en situation de handicap courent ce risque, contre 16,6 % des personnes sans handicap (écart de 17,7 points).

Seule la Bulgarie fait pire avec un écart de 19,6 points et un taux dramatique de 63,7 % de personnes handicapées risquant de vivre dans la pauvreté. L'Italie, qui affiche un écart de 4,4 points, est le pays européen où la situation de handicap a le moins d'impact sur le risque de tomber dans la pauvreté. ■